

PETIT BUS DU PAYS DE NAY

À votre service
En service depuis 5 mois « le Petit Bus », remplit son rôle de transport à la demande.

Il est à votre disposition.
Il suffit de réserver la veille avant 17 heures. p. 4

CADRE DE VIE

Habitat et soins de proximité

Une double réflexion a été engagée par la CCPN. Elle porte sur la recherche d'un habitat adapté aux besoins de deux catégories de population : les personnes âgées et les familles du voyage sédentaires ou semi-sédentaires. Par ailleurs, une troisième étude en cours doit proposer un dispositif de santé pour faciliter les soins de proximité. p. 5

HISTOIRE (S) DE CHEZ NOUS

La Maison carrée
Alliant culture et musée industriel la Maison carrée à Nay assume pleinement cette double fonction. Dans ses murs quadri-centenaires, on peut ainsi découvrir l'histoire industrielle de la plaine. p. 6

DÉCOUVERTE

Il fait naître un monde imaginaire

À Montaut, Christian Delacoux, sculpte dans le bois, depuis 15 ans, des personnages et des animaux. Un monde qui respire le calme et la quiétude, pour lequel il revendique tranquillement « son reste d'enfance ». p. 7

EN LUMIÈRE

Cette année encore, **Frissons à Bordères** a fait le plein de jeunes lecteurs. p. 8

Train, vélo, marche...

Mieux se déplacer en Pays de Nay



Le contrat d'axes ferroviaires va permettre la circulation de trains plus nombreux, la création d'une gare nouvelle et la réhabilitation de haltes ferroviaires dans le Pays de Nay.

Une opportunité à saisir, car la création ou la réhabilitation de ces gares et haltes auront un rôle d'entraînement, en ouvrant des perspectives d'aménagement urbain et de développement des services. Cette nouvelle desserte ferroviaire peut devenir ainsi un des axes structurants du Pays de Nay.

En parallèle, la Communauté de communes a la volonté de développer les pratiques douces de déplacement, autour du vélo et de la marche.

Autant de nouvelles façons de se déplacer.

Notre photo: la gare de Coarraze-Nay rénovée permettra d'assurer un meilleur service, avec un cadencement des trains plus rapide. p. 2 et 3

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCoT)

700 participants ont planché sur les orientations du territoire

Quel scénario de développement du Pays de Nay à l'horizon 2025 ?

Représentants du monde agricole, chefs d'entreprise, commerçants, élus se retrouvent au sein de six commissions pour établir les grandes orientations du projet d'aménagement et de développement durable du territoire. Le SCoT devrait être finalisé en 2015. p. 4

Édito

MOBILITÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE



Pouvoir se déplacer au mieux de ses besoins, pour son travail, ses études, ses loisirs... : répondre à cette demande des habitants et des acteurs économiques est un véritable enjeu. Et en

même temps, il faut aussi se préoccuper de mener toutes ces actions avec le souci du développement durable.

Les déplacements et la mobilité sont au cœur des travaux de notre schéma de cohérence territoriale (SCoT), qui vise à anticiper le visage du Pays de Nay à un horizon de 15/20 ans. Et ces questions de déplacement sont posées en lien étroit avec d'autres enjeux et choix que nous aurons à faire ou à accompagner en termes d'emploi, d'économie, de services, d'habitat...

• Un des atouts de notre territoire sera la montée en puissance de la desserte ferroviaire entre Pau et Lourdes.

Et à terme, pourquoi le train ne deviendrait-il pas, ou ne redeviendrait-il pas, une épine dorsale pour les déplacements sur notre territoire ? Dans une telle perspective, les aménagements urbains autour des gares prennent alors tout leur sens et doivent être anticipés.

• En même temps, il est clair que nous devons davantage promouvoir les déplacements « doux », vélo et marche.

Non polluants, bons pour la santé et conviviaux, ces deux modes de déplacement comportent aussi une dimension touristique non négligeable.

Le projet de véloroute comme le développement des itinéraires de randonnée trouveront, j'en suis convaincu, des conditions très favorables de développement sur notre territoire, pour les habitants comme pour les touristes et visiteurs. Cela passera par des aménagements dans et entre les villages afin de parvenir à un bon maillage du territoire en liaisons douces et à une meilleure cohabitation des usagers, automobilistes, piétons, cyclistes... Une mobilité plus équilibrée, plus « douce », cela peut devenir un marqueur fort de notre territoire...

• Dans le présent numéro de votre journal, vous découvrirez aussi d'autres « marqueurs » du Pays de Nay, dans d'autres domaines : la Maison Carrée, le rendez-vous de Frissons à Bordères et les créations artistiques d'un sculpteur à la notoriété désormais reconnue.

Et là aussi, ces initiatives, ces manifestations, ces savoir-faire, sont autant d'atouts de notre territoire. Bonne lecture à toutes et à tous.

Christian Petchot-Bacqué



Parc d'activités économiques Monplaisir
64800 Bénéjacq
Tél. : 05 59 61 11 82 — Fax : 05 59 61 93 77
contact@paysdenay.fr — www.paysdenay.fr

Directeur de publication :
Christian Petchot-Bacqué
Avec la participation de la Commission Communication
Conception et rédaction : Apic 05 59 84 82 32
Crédit photo : Déclic photo Nay
Imprimerie : imprimerie P.P.S.A. ZI Berlanne
64160 Morlaàs
Dépôt légal novembre 2013

UN TRIPLE ENJEU ■ Développement économique,

Travail, vie quotidienne et loisirs :

Se déplacer facilement au quotidien et agréablement pour les loisirs : c'est un enjeu pour la qualité et le cadre de vie de chacun. Au travers de la question des modes de déplacement, ce sont en fait les équilibres mêmes du territoire qui se jouent (démographie, habitat, urbanisme, économie, services, environnement...)

La mobilité sur le territoire du Pays de Nay, ou peut-être vaudrait-il mieux même parler «des mobilités», est ainsi cœur du projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

LES ENJEUX SUR NOTRE TERRITOIRE

Lutte contre les gaz à effet de serre, Grenelle de l'environnement, dépense énergétique des ménages (carburant notamment) : ces questions sous-tendent toutes les réflexions sur les déplacements et la mobilité des populations et des entreprises. Certes, le territoire de la CCPN, parfois très rural, n'est pas confronté aux mêmes problèmes

que les grandes agglomérations (investissements en réseaux et services urbains de transports collectifs, congestion du trafic, pollution et qualité de l'air...) Pour autant, du point de vue de ses habitants et de ses acteurs économiques, qui y vivent et y travaillent, les questions de déplacement sont en fait tout aussi essentielles.

Les travaux en cours du SCoT

pointent bien, d'ores et déjà, ces enjeux propres à notre territoire : gestion des flux automobile domicile - travail, sécurité routière, aménagements urbains (en particulier dans les centres bourgs), enclavement autoroutier, développement accentué des mobilités douces (vélo, piétons...), transport à la demande, promotion de la desserte ferroviaire...

Une opportunité à saisir

Trains plus nombreux, haltes et gare nouvelles

Jean-Yves Prudhomme, vice-président en charge de l'aménagement de l'espace, suit en particulier le dossier du développement des axes ferroviaires. L'enjeu de fond réside dans les opportunités que pourraient offrir les dessertes ferroviaires, sur un territoire comme le nôtre, aussi bien à court terme que dans une perspective à 10/20 ans.



La réfection de la gare de Coarraze-Nay (parking et bâtiment) fait partie du contrat d'axes ferroviaires

PLUTÔT NOUVELLE, CETTE VOLONTÉ DE VALORISER AINSI LES AXES FERROVIAIRES ?

- Dans le cadre de son contrat d'axes ferroviaires, le Conseil régional, qui est l'autorité organisatrice des transports ferroviaires régionaux, a retenu l'axe Puyoo-Pau-Coarraze-Nay/Montaut - Tarbes.

Ce contrat prévoit d'y associer les collectivités locales pour concevoir des aménagements et un développement autour des gares.

Nous sommes donc présents pour associer une politique d'urbanisme et de services à

cette politique de transport.

QUEL EST L'ENJEU ?

- En fait, ces contrats d'axes ferroviaires visent un double but : ouvrir un mode de déplacement alternatif à la voiture et faire jouer aux gares un « rôle d'entraînement ».

Cette valorisation des capacités des haltes et gares ferroviaires, existantes ou à créer, ouvre donc en elles-mêmes des perspectives d'aménagement urbain et de développement.

On voit bien qu'il ne s'agit pas simplement de faire rouler des trains mais bien d'en faire

un des axes structurants de l'aménagement du Pays de Nay.

CETTE DESSERTE FERROVIAIRE, C'EST AUSSI UN OBJET DE RÉFLEXION DU SCoT EN COURS D'ÉLABORATION...

- La desserte ferroviaire est effectivement un atout sur lequel nous devons nous appuyer pour bâtir notre projet de territoire, autour des déplacements quotidiens, du développement économique, du tourisme...

S'y ajoutent le souci de promouvoir la notion de déplacement durable et la préservation de l'environnement. ►

Ce qui est prévu

GARE DE COARRAZE-NAY

Un pôle d'équilibre avec une fonction de desserte ferroviaire correspondant véritablement à un besoin : déplacement des salariés, des lycéens et collégiens. La proximité immédiate des zones économiques et commerciales est un autre atout.

Les travaux d'aménagement du parking de la Gare sont en cours, pour un montant de 210 000 €, avec une participation financière de la CCPN à hauteur de 30 %.

GARE DE BORDES

C'est un projet structurant pour la commune au regard de son développement résidentiel, du Pôle AéroPôle et des nombreuses potentialités (Centre d'apprentissage, Résidence Terre d'envol). Le quartier de la gare est considéré comme un nouveau quartier, en extension du centre bourg. En lien étroit avec la commune de Bordes, la CCPN a lancé en 2013 les opérations d'acquisitions et de réserves foncières pour ce projet.

HALTE DE MONTAUT-LESTELLE-BÉTHARRAM

Un rôle touristique en liaison avec les modes doux de déplacement à développer. À cela s'ajoutent les nombreux collégiens et lycéens qui, pour certains, viennent de loin par le train.

développement durable et protection de l'environnement

mieux se déplacer en Pays de Nay

► **LES GARES ONT DONC UN RÔLE IMPORTANT À JOUER**

- En effet, les gares deviennent des pôles économiques forts. Cela suppose de mener de véritables projets d'urbanisme (habitat, services...) et de promouvoir un développement économique à proximité. Cela suppose aussi que puissent venir s'y connecter des réseaux de transports collectifs et que soient aménagées des zones de stationnement. Il faut aussi que les modes doux de déplacement (vélo,

marche) puissent bénéficier de ces accès.

CONCRÈTEMENT, QUELLES SONT LES OPÉRATIONS RETENUES ?

- Les opérations portent, dans un premier temps sur la réhabilitation de la gare de Coarraze-Nay et la création d'une gare à Bordes (voir encadré).
- La halte de Montaut/Lestelle-Bétharram sera également étudiée. Par ailleurs, les communes de Baudreix et Boeil-Bezing ont demandé qu'une

halte soit étudiée sur leur territoire. Le Pays de Nay a porté cette demande auprès de la Région. Cela viendra sans doute dans un 2e temps d'étude.

ET LE CADENCEMENT DES TRAINS ?

- Il est prévu de passer de 8 à 12 TER, en fonction des heures de pointe et des publics de voyageurs : salariés, lycéens, collégiens...

Cette montée en puissance ne doit pas perturber la circulation des TGV et des trains de grandes lignes.

- Avec la réouverture des gares et des haltes, on retrouve le schéma qui a existé il y a une quarantaine d'années entre Pau et Lourdes.

- Mais la comparaison s'arrête là ! Car, à l'époque, les trains passaient mais n'étaient pas considérés comme un atout de développement. La dynamique économique aussi a évolué, avec par exemple les zones d'activité qui existent désormais à proximité de la gare de Coarraze-Nay et qui se développent.

Paroles d'élus**JEAN SAINT JOSSE, MAIRE DE COARRAZE****« Une gare d'avenir »**

« La réfection de la gare de Coarraze-Nay et les aménagements extérieurs constituent un atout pour conforter la SNCF dans le maintien de dessertes nombreuses.

Car l'augmentation du prix du carburant ainsi que la proximité d'une dizaine d'établissements scolaires dans un rayon de 5 km vont drainer de nouvelles catégories de voyageurs, surtout avec un cadencement des trains prévu toutes les heures, le matin

et le soir. Il reste à coordonner les horaires avec la gare de Pau et les bus urbains pour que, par exemple, pour les jeunes qui vont dans les collèges palois ou à l'Université, les horaires soient adaptés au début des cours ».

SERGE CASTAGNAU, MAIRE DE BORDES**« La gare de Bordes-Assat, un nouveau quartier »**

Plus de 600 habitants nouveaux en 15

ans : Bordes affiche une croissance et un dynamisme certains. La municipalité souhaite conserver à Bordes le statut de « village dynamique » en privilégiant le cadre de vie.

C'est l'objectif de l'étude d'aménagement « Bordes 2030 », qui comprend notamment un projet de « Quartier Gare ». « Après la création du Centre de formation et des logements étudiants de la Résidence Terre d'Envol, l'ouverture de la gare constitue le dernier volet d'un triptyque qui illustre bien le développement de notre commune. Nous sommes donc en train d'acquiescer, avec la Communauté de communes,

des réserves foncières à proximité de la voie ferrée, afin de créer toute une zone de vie avec des habitations et des services.

La création d'une passerelle reliant ces deux côtés de la voie, assurera la continuité.

Nous avons décidé, avec le maire d'Assat, d'accoler, pour la gare, le nom de nos deux communes, Bordes et Assat. C'est un accord « de bonne intelligence, sans bataille de clocher, l'essentiel étant de ne pas retarder la mise en service de la gare et de proposer un nouveau service aux habitants ».

Une volonté**Mettre le vélo et la marche en mode majeur**

Fañch Ruellan est géographe – urbaniste au Pôle Mobilité de l'Agence d'Urbanisme Atlantique et Pyrénées (AUDAP).

Il livre son analyse sur les atouts du Pays de Nay pour développer la pratique du vélo et de la marche.

EST-CE BIEN RÉALISTE DE S'INTÉRESSER À CES MODES DE DÉPLACEMENT DOUX QUE SONT LA MARCHÉ ET LE VÉLO ?

- C'est tout à fait réaliste, oui, et on se situe en complément des autres modes de déplacement.

Car étudier ces modes de déplacements doux, qu'on appelle aussi déplacements actifs, c'est-à-dire fonctionnant à l'énergie humaine, débouche sur une constatation évidente : le territoire du Pays de Nay est un territoire privilégié pour le développement de la marche et du vélo. Il est plat dans ses parties nord et centrale, les plus peuplées, les distances sont relativement courtes à l'intérieur et entre les bourgs, les conditions météo sont plutôt clémentes.

LE VÉLO, MODE D'AVENIR POUR LES DÉPLACEMENTS ?

- En tout cas, sa pratique est appelée évidemment à se développer comme le montrent toutes les enquêtes. D'ailleurs, le vélo ressort souvent dans les attentes des habitants. En plus d'être accessible à tous, bon pour la santé, convivial et pas polluant, c'est aussi un gisement touristique à ne pas négliger. Les touristes à vélo

consomment sur les territoires qu'ils traversent, de 15 à 20 % de plus que les touristes ordinaires.

ALORS, QUELLE PLACE POUR LE VÉLO DANS LE PAYS DE NAY ?

- Forcément importante, puisque le Pays de Nay a la chance de bénéficier de conditions naturelles favorables et qu'il mise sur un développement touristique, grâce à ses nombreux sites naturels et des équipements touristiques.

Le développement du tourisme à pied et à vélo dispose d'outils prometteurs : plan local de randonnée Piéton-Vélo, de nombreux itinéraires balisés et l'aménagement d'une vélo-route. Il faut aussi faire en sorte que le touriste s'arrête, en lui offrant des services pratiques, comme des stationnements sécurisés des vélos et des bagages.

MAIS LE VÉLO CE N'EST PAS SEULEMENT POUR LES RANDONNEURS

- Non, bien sûr. Les habitants doivent être les premiers utilisateurs. Cela passe par le développement d'une offre de services qui donne envie de se mettre en selle et de pratiquer régulièrement le vélo : vélo-école, vélo-bus, Plan de Déplacement

Entreprise... Et pour la marche, penser aux bancs qui apportent un confort d'usage aux piétons !

Autant de petites choses qui peuvent provoquer le déclic.

IL Y A QUAND MÊME UN OBSTACLE : C'EST LA PRÉDOMINANCE DE LA VOITURE DANS NOS MODES DE VIE

- Il ne faut pas le nier, la principale contrainte au développement du vélo et de la marche, c'est bien évidemment que, jusqu'ici, tout a été pensé pour la voiture : l'organisation du territoire, les voiries comme l'offre de services.

Il faut donc développer toute une stratégie d'aménagement pour donner envie d'utiliser le vélo sans complication.

QUELS TYPES D'AMÉNAGEMENTS ?

Ils sont de plusieurs types :

- d'abord privilégier les courtes distances en favorisant le développement urbain à l'intérieur des bourgs,

- ensuite sur les voies, pour permettre la cohabitation apaisée de la voiture, du vélo et des piétons : vitesse réduite des véhicules, pistes ou bandes cyclables, trottoirs.

À ce propos on parle même de « pacification » de la rue.

- enfin, développer les possibilités de stationnement des cycles, dans les espaces publics, à proximité des services, commerces et équipements (écoles, lycées, collèges, piscine...) mais également dans l'espace privé (immeubles et bureaux).

TOUT CELA NÉCESSITE UNE RÉFLEXION ET DES ACTIONS AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE

- C'est indispensable et c'est d'ailleurs l'une des conclusions des travaux en cours du SCoT qui a émis plusieurs recommandations dans le cadre de l'atelier Mobilité : infrastructures, ferroviaire, transports en commun, déplacements doux...

Ainsi, assurer la continuité des aménagements cyclables d'une commune à l'autre devrait passer, demain, par un schéma vélo communautaire.

CES MODES DE DÉPLACEMENT DOUX SERONT UN MARQUEUR FORT DE TERRITOIRE ?

- Effectivement, ils le peuvent, car ils concernent les habitants dans leur cadre de vie quotidien et les touristes qui viennent découvrir le Pays de Nay.

PETITE ENFANCE PERMANENCE POUR LES PARENTS

La CCPN met en place des permanences bimensuelles sur les modes d'accueil de la Petite Enfance.

Ces permanences auront pour objectif de simplifier les démarches des parents en recherche d'un mode d'accueil approprié à leur besoin.

Les parents seront accueillis au Relais d'assistantes maternelles, 16 rue du docteur Talamon à Nay, par deux professionnelles de

la petite enfance, les 2^e et 4^e lundis de chaque mois, sur rendez-vous.

Sont concernées les familles résidant sur le territoire du Pays de Nay, ayant un enfant de moins de 4 ans non scolarisé ou attendant un enfant et cherchant un mode d'accueil pour 2 à 6 jours par semaine.

Grâce à ces permanences, les parents pourront obtenir des informations sur les différents modes d'accueil existant sur le territoire, sur les tarifs,

les aides financières possibles pour déterminer le coût réel de l'accueil, ainsi que sur la possibilité d'effectuer une préinscription en structure multi-accueil.

Des informations seront également délivrées sur les assistantes maternelles du secteur et le rôle d'employeur d'une assistante maternelle.

Contact : Sylvie KOS,
Coordinatrice Petite Enfance 06 01 13 66 00
ccvv.coordinatrice.creches@orange.fr

ACTION ■ À votre service

Petit Bus du Pays de Nay



Pensez à réserver la veille

Cela fait 5 mois que le Petit Bus sillonne les routes de nos 24 communes.

Aujourd'hui, on comptabilise 70 inscrits et 600 trajets effectués.

Parmi ces inscrits, on compte déjà des habitués qui l'utilisent plusieurs fois par semaine et surtout le mardi matin pour se rendre au marché de Nay.

Rappelons que ce service est ouvert à tous, qu'il permet, à

partir de chaque commune, de se rendre dans les principaux commerces, les services publics et les services de santé.

Le trajet coûte 2 euros et la correspondance avec les lignes interurbaines 804 et 805 est gratuite.

Il est obligatoire de réserver la veille avant 17h au 0800 64 24 64. Pour tout savoir sur les points de prise

en charge, les points de destination et les horaires du service, un dépliant est à votre disposition dans votre mairie, les renseignements peuvent vous être donnés en téléphonant à la Centrale de réservation et de renseignements.

Contact : 0800 64 24 64 et sur le site de la Communauté de communes www.paysdenay.fr

PROSPECTIVE ■ Les travaux du SCoT

700 participants mènent une réflexion sur les orientations du territoire

Depuis le lancement des études en juillet 2012, les travaux sur le diagnostic du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) ont réuni plus de 700 participants au sein de 6 commissions. Toutes les grandes thématiques du développement du Pays de Nay sont abordées.

Les ateliers portent ainsi sur le développement économique, la démographie, l'habitat et l'urbanisme, les enjeux agricoles, les équipements et services, les transports et déplacements, l'environnement, l'énergie et le climat.

Un premier temps fort, associant notamment l'État, la Région, le Conseil général, les Chambres consulaires et les SCoT voisins a réuni 150 personnes à la Communauté de communes le 5 février dernier.

Plusieurs réunions de concertation ont également

été organisées avec les représentants du monde agricole, les chefs d'entreprise et les commerçants. L'ensemble de ces échanges ont permis aux élus de tracer les enjeux du SCoT au début du mois de juillet.

QUEL DÉVELOPPEMENT ?

Les prochaines étapes de ces travaux sur le SCoT seront liées au choix du scénario de développement du Pays de Nay à l'horizon 2025 et au débat sur les grandes orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Ces deux étapes sont envisagées pour la fin de l'année 2013.

L'année 2014 sera, quant à elle, consacrée à la rédaction du PADD et à la définition des orientations du Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO)

et du Document d'Aménagement Commercial (DAC).

Objectif : finaliser la démarche SCoT en 2015.



Forum SCoT - 5 février 2013

LECTURE PUBLIQUE ■ Sur le territoire

Bibliothèques recherchent bénévoles



Un engagement pour faciliter l'accès à la lecture

Les bibliothèques du réseau intercommunal de lecture publique recherchent des bénévoles. Vous disposez d'un peu de temps, vous désirez participer à la vie culturelle de votre commune ? Alors pourquoi ne pas vous joindre à l'équipe de bénévoles d'une bibliothèque du Pays de Nay ? Vous pourrez jouer un rôle important dans la qualité

du service de la bibliothèque de votre commune en partageant votre temps et vos talents et en participant aux tâches courantes ou plus techniques de la bibliothèque, certaines en contact avec le public. Les avantages du bibliothécaire volontaire : acquérir de nouvelles compétences et une expérience reconnue, élargir son cercle social,

rendre service dans sa commune, se tenir au courant de l'actualité culturelle...

Pour en savoir plus, prendre contact avec la bibliothèque de votre commune ou le réseau intercommunal de lecture publique à la CCPN :

Contact : 06 34 68 20 83
m.laterrade@paysdenay.fr

CYBER-BASE

Depuis le 1^{er} septembre 2013, Stéphane Dussautoir succède à Victoria Brun, l'animatrice de la cyber-base de Nay. La cyber-base propose des ateliers d'initiation et de perfectionnement à l'outil informatique. Pour tout renseignement : **Contact :** 05 59 13 44 27 ou par mail : cyberbasepiemont@orange.fr

WIFI GRATUIT À L'OFFICE DE TOURISME

Depuis cet été, l'Office de tourisme du Pays de Nay propose aux mobinautes un accès wifi gratuit dans ses locaux : 30 minutes de connexion pour les vacanciers munis de leur portable ou de leur tablette, souhaitant consulter leurs mails ou

rechercher des informations sur la toile. Les versions anglaise et espagnole du site de l'Office de tourisme communautaire sont également en ligne sur : www.tourisme-bearn-paysdenay.com

CADRE DE VIE ■ Habitat et soins de proximité

Personnes âgées

Pour des solutions alternatives aux maisons de retraite

Le territoire du Pays de Nay se caractérise par une présence significative de population âgée sur le territoire, qui ira en s'accroissant dans les années à venir. Les professionnels de santé et de service réfléchissent également aujourd'hui aux solutions alternatives à l'hébergement en EHPAD (maisons de retraite). La CCPN va donc réaliser une étude des besoins spécifiques des personnes âgées concernant l'accueil en hébergement adapté autonome. Cette étude précisera la connaissance de cette population

par la réalisation d'un diagnostic chiffré statistique de la situation médico-sociale et financière des personnes âgées, de leur autonomie et de leur accompagnement. Elle permettra aussi de faciliter la déclinaison opérationnelle des besoins en nombre de places, en territorialisation, en formes d'hébergement et en services proposés, en lien avec les services existants. Elle analysera les perspectives opérationnelles possibles pour la création d'un EHPA (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées). **Contact :** CCPN 05 59 61 11 82



Le maintien à domicile des seniors est une priorité

Gens du Voyage

Une étude pour l'habitat adapté des familles volontaires

Le volet Habitat du Contrat Communautaire de Développement comprend la réalisation d'une « étude pour l'amélioration des conditions d'habitat des gens du voyage ». Dans ce cadre, la CCPN lance, avec l'appui de l'État, une démarche visant à faciliter et accompagner la création d'une

offre de logements adaptés vers les familles sédentaires ou semi-sédentaires en recherche de solutions d'habitat sur le territoire et souhaitant s'engager dans un projet de ce type. La mise en œuvre de ce dispositif doit permettre d'analyser au cas par cas les situations des ménages sédentarisés et de

rechercher des solutions adaptées. Cette démarche avec l'État comprendra :
- un appui technique auprès des communes et de la Communauté de Communes
- la recherche foncière sur le Pays de Nay en concertation avec les communes,
- la mise en relation avec les organismes

financeurs et les bailleurs publics, - l'approche sociale avec chaque famille indispensable à la bonne évaluation des besoins
- un lien sur les thématiques d'intégration scolaires et périscolaires
Contact :
Nathalie Tozzi
PACT H & D Béarn Bigorre
05 59 14 60 60

SANTÉ ■ Étude en cours

Pour faciliter les soins de proximité

La Communauté de communes du Pays de Nay a confié au cabinet *Aymara Corde Participations* une mission d'étude de la faisabilité, sur son territoire, d'un dispositif de plateforme alternative d'initiative en santé (« Pais »).

Ce dispositif, expérimenté depuis 3 ans dans le Loir-et-Cher, consiste à faciliter l'organisation des soins de proximité en zone rurale et périurbaine, grâce à une organisation mutualisée, entre médecins généralistes, des soins et petites urgences.

La démarche s'appuie sur un partenariat de projet et de services entre les acteurs privés et publics locaux et régionaux (médecins, centre hospitalier, ARS, CPAM, mutuelles, communes et Communauté de communes). Cette thématique sanitaire locale s'inscrit également dans le volet « équipements et services » du Schéma de cohérence territoriale (SCoT), en cours d'élaboration.

Contact :
CCPN
05 59 61 11 82

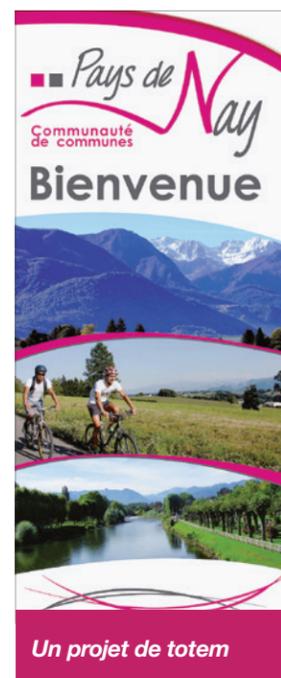
TOURISME ■ Valoriser le territoire

Au printemps, un nouveau plan de randonnées

La randonnée est un loisir de pleine nature facilement accessible. Elle représente un levier important pour le développement touristique raisonné du Pays de Nay, en associant les autres activités économiques d'accueil locales. Elle contribue aussi à renforcer une image Nature, de plus en plus prisée par les clientèles touristiques. Le nouveau plan local de randonnées, livré à partir du printemps 2014, s'articulera autour de la future vélo-route Lestelle-Bayonne, qui

va traverser du Nord au Sud le Pays de Nay et permettra un maillage tant entre les différents sentiers, qu'avec les chemins de randonnées des territoires voisins. Cette nouvelle offre Rando permettra, selon les caractéristiques physiques des itinéraires, de proposer de façon ciblée aux pratiquants les types de randonnées de leur choix (VTT, randonnée pédestre de loisirs, randonnée en montagne, randonnée équestre, VTC, etc.) et de développer des séjours « zéro voiture »

7 Totems souhaiteront la bienvenue



7 entrées routières du Pays de Nay (à Bordes, Baliros, Pardies-Piétat, Bruges, Arthez d'Asson, Montaut, Saint-Vincent) seront équipées dès cet automne d'un mobilier urbain de bienvenue, représentatif de l'identité du territoire : paysages, gastronomie, pôle de compétitivité, patrimoine, loisirs de pleine nature...

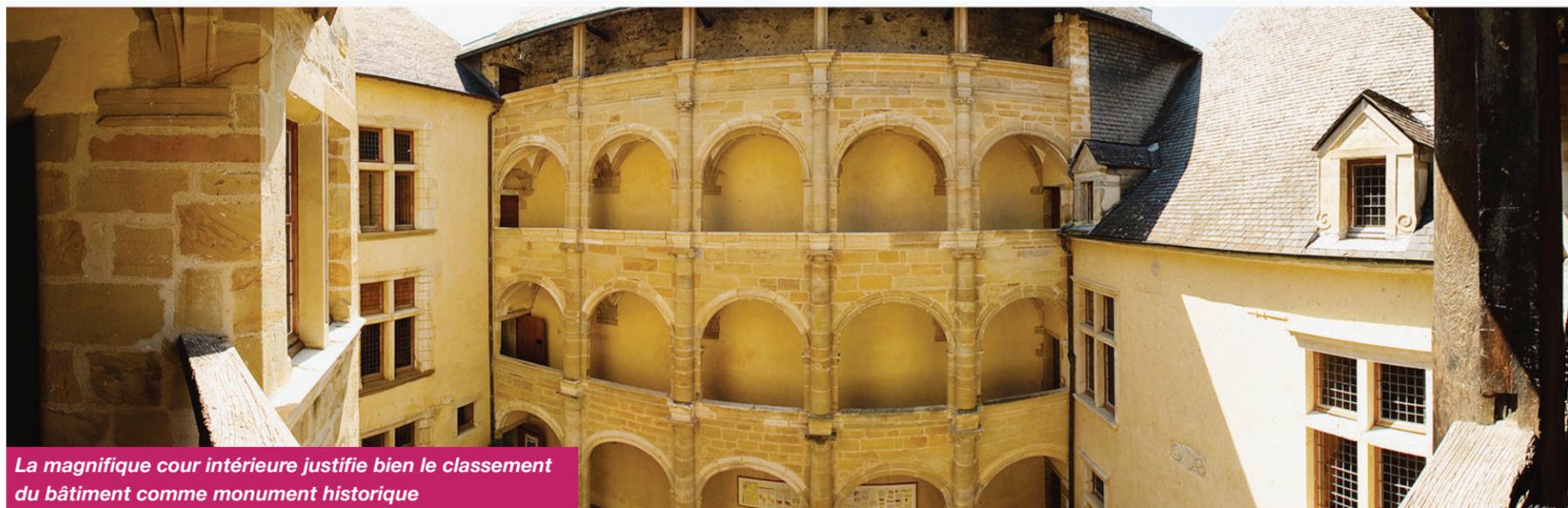
HISTOIRE(S) DE CHEZ NOUS ■ Joyau de la Renaissance sauvé de l'abandon

La Maison carrée de Nay allie culture et musée industriel

Peut-on à la fois proposer des activités culturelles et une découverte du patrimoine industriel local?

Oui! La Maison Carrée, à Nay, allie deux activités différentes: centre culturel et musée industriel.

Et ça plaît. L'an dernier, ils ont été près de 15 000 à fréquenter cet hôtel particulier qui nous vient de la Renaissance. Parmi eux, beaucoup de Nayais et d'habitants du Pays de Nay.



La magnifique cour intérieure justifie bien le classement du bâtiment comme monument historique

À vrai dire, sur la place en arcades, on ne la distingue pas du premier coup d'œil, cette Maison Carrée. Mais, passée l'entrée, dans ses murs de 400 ans d'âge, se succèdent expositions, animations, conférences, festival de contes, rencontres avec les scolaires, concerts...

SAUVÉE DE L'ABANDON

Cette Maison Carrée revient de loin! Divisée en appartements, avec une arrière-cour servant de stockage à une épicerie, les photos de l'époque témoignent de sa dégradation due à un abandon prolongé. Les travaux qui durèrent quatre ans (1994-1998) ont permis de sauver un monument historique devenu centre culturel.

Là où, autrefois, devaient, sans doute, résonner clavecins et violes de gambe se glissent, aujourd'hui, les personnages de contes, se découvrent des musiques plus actuelles, s'accrochent des expositions, s'écoutent des conférences...

Un lieu de culture auquel collaborent d'autres associations de la plaine: Plain'écran, la Ludothèque des deux Gaves, Nay Art...

« Tout cela dans un seul objectif: mettre en valeur la Maison Carrée en l'ouvrant au plus grand nombre qui peut ainsi la découvrir » résume Sophie Escudet-Quillet, conservatrice.

Ce que confirme Dominique Demange qui, de simple adhérent aux « Amis de la Maison Carrée » en est devenu le président voici cinq ans.

UNE ASSOCIATION DE SOUTIEN

L'association, qui compte une

centaine d'adhérents, favorise le rayonnement de la Maison Carrée. Très présents, ses adhérents participent fortement à trois grands temps forts: *Visualis*, les



Le musée industriel s'abrite dans ces murs plus que centenaires

expositions de l'été, Que l'ey heyt. « Mais nous sommes aussi très impliqués dans la connaissance et la valorisation du patrimoine industriel de la plaine de Nay » précise Dominique Demange. Car ce joyau de la Renaissance abrite aussi le Musée de l'industrie locale.

L'HISTOIRE INDUSTRIELLE DE LA PLAINE

C'est donc dans ces murs quadri-centenaires que ce musée, consacré à l'Histoire et au Patrimoine industriel, développe deux grandes thématiques: le textile et le bois.

Juste retour des choses. Car à l'origine, la Maison Carrée est dans la famille d'un riche marchand béarnais (voir encadré).

Ce musée de l'industrie est ainsi l'occasion de se rappeler qu'au XIX^e siècle, Nay était appelé le « Petit Manchester ».

À l'époque, existait tout un foisonnement industriel.

Le textile (béret, espadrilles, linge

basque, laine des Pyrénées) ne craignait pas de s'ornementer des soieries de Lyon. Le travail du bois (skis, chapelets) et l'ébénisterie étaient des activités reconnues pour leur savoir-faire, depuis les petites unités d'artisans jusqu'aux plus grosses manufactures qui expédiaient leur production à l'étranger.

À travers documents historiques, photos et témoignages, c'est véritablement un paysage humain aux multiples facettes que l'on découvre dans le Musée.

Sauf que le Musée, dans les locaux actuels, et évidemment à l'étroit. Beaucoup de pièces ne peuvent donc être exposées, notamment des machines rares qui étaient utilisées dans le textile. D'où l'intérêt manifesté pour le projet autour des usines Berchon comme lieu de mémoire industrielle.



Dominique Demange, président de l'association «Les amis de la Maison carrée» et Sophie Escudet-Quillet, conservatrice: une même passion pour marier culture et mémoire

POURQUOI LA MAISON CARRÉE ?

Sans doute parce que la façade ouvrant sur la rue entre dans un carré (du faite du toit au sol), peut-être parce que les arcades autrefois en plein cintre ont été modifiées et présentent un aspect quadrangulaire...

La Maison Carrée, de son vrai nom la Maison Bonasse, a été construite dans la seconde moitié du XVI^e siècle. C'est un exemple d'architecture unique en Aquitaine, classé Monument Historique, en plein cœur de la bastide de Nay, sous les arcades bordant la place centrale, une belle demeure de type Renaissance italienne avec des loggias et une cour intérieure exceptionnelles.

Si, pendant longtemps, on a pensé que son commanditaire était Pedro Sacaze, riche marchand de Nay installé à Saragosse, les recherches récentes ont montré qu'il s'agissait en fait de son gendre François de Béarn-Bonasse.

Issu de la famille de Béarn et originaire de Saint-Dos, François de Bonasse est seigneur de Saint-Dos et de Labastide-Villefranche, gentilhomme à la Cour et Capitaine du Roi.

Cet hôtel particulier au centre de la place de la cité va lui permettre d'asseoir son pouvoir politique et militaire en ces temps troublés des guerres de religion. Il sera plus tard nommé Gouverneur de la Ville de Nay par ordre du Roi Charles IX en 1569. Si les travaux semblent avoir commencé de son vivant (il meurt au siège de Tarbes en 1569), c'est son épouse qui la terminera en 1582.

BIENVENUE À FRANÇOIS GONNET SERVICE ÉCONOMIE



Il vient de rejoindre la Communauté de communes du Pays de Nay le 30 septembre dernier, comme Agent de développement économique, en remplacement de Christelle Villemiane. Âgé de 30 ans, titulaire d'un master de Chargé de développement Entreprises et Territoires, François Gonnet était jusque-

là développeur économique au sein de la Communauté de communes de l'Argentonnais, dans les Deux Sèvres. Il sera l'interlocuteur privilégié des entreprises du territoire et des porteurs de projets, dans l'accompagnement des projets d'implantation et de développement d'entreprises locales ou extérieures. Ses premiers dossiers prioritaires, qu'il a pris en charge dès

son arrivée, concernent le foncier économique et la commercialisation de terrains, le lancement de la requalification du PAE Monplaisir et le suivi du projet d'union commerciale du Pays de Nay. Il sera également le référent direct pour l'animation du volet économique et agricole du SCoT. **Contact :** 06 46 48 04 14 / 05 59 61 11 82 f.gonnet@paysdenay.fr

DÉCOUVERTE ■ Il fait naître un monde imaginaire

Christian Delacoux, sculpteur, fait du bois une source de rêve

Dans la salle d'exposition, des chevaliers courtois, des trolls gentils, un chat, un ours, des poissons... Tout respire le calme et la quiétude.

À l'ombre de l'église de Montaut, Christian Delacoux vous accueille dans son monde imaginaire, revendiquant sans complexe son «reste de l'enfance». Un monde de l'enfance qui, pour autant, n'a rien d'enfantin.

Attiré depuis toujours par la sculpture, il aurait voulu faire la prestigieuse École Boulle, référence des métiers d'art. L'entrée lui en fut refusée pour une banale clause administrative. Tout en conservant intacte sa passion, il passa donc son diplôme d'éducateur spécialisé. En 1995, vint sa première commande : cinq sculptures pour la basilique de Vézelay, dont une statue de Saint Jacques... assis. Ce qui surprit tout le monde ! « Mais, dit-il, c'était pour montrer que même un saint comme lui, Patron des pèlerins, peut être fatigué comme eux lorsqu'ils cheminent sur les chemins de Saint-Jacques de Compostelle ». Pendant un temps, il se partagea entre son métier et sa passion. Avant de sauter le pas, voici 15 ans, pour ne vivre que de ses sculptures. Une passion désormais exercée à temps plein.

L'INSPIRATION DANS LE BOIS

Son inspiration, il la trouve dans la vie courante : son chat endormi, son fils en train de lire... Ou dans son monde onirique : chevalier, scribe... Ou encore, dans son bestiaire imaginaire : poissons, hippocampe, grand-duc...

Le plus souvent figurative, sa sculpture peut aussi être plus abstraite.

Tout dépend, en fait, de la pièce de bois qu'il rencontre. Il aime bien travailler « sur des racines ou troncs tourmentés, sculptés au départ par la nature elle-même ». Parce que, explique-t-il, « cela permet de se laisser séduire par une pièce de bois, sans projet préconçu et d'accepter d'être surpris par les formes qu'elle recèle ». Une sorte de complicité avec la matière, en quelque sorte. Ainsi a-t-il récupéré, par exemple, une pièce de chêne, restée 500 ans au fond d'un étang. Ses essences favorites : le noyer, le chêne, le cèdre, qu'il adore particulièrement

À côté de ces créations personnelles, guidées par les formes du bois, il réalise aussi des commandes, comme, récemment, ce lutrin dans un chêne du XV^e siècle ou cette tête de lit, peuplée d'une sarabande d'animaux.

ET MAINTENANT LES BRONZES

Si le bois reste sa matière première, Christian Delacoux est en train de découvrir la réalisation de bronzes. Des œuvres coulées en fonderie, via un moule, à partir de ces sculptures en bois. « Ce sont d'autres possibilités créatives qui ouvrent de nouvelles perspectives sur le marché de l'art. Une façon aussi de toucher une nouvelle clientèle plus sensible aux œuvres en métal ».

CE RESTE DE L'ENFANCE.

Au final, qu'est-ce qui le pousse, depuis tant d'années, à créer sans cesse de nouvelles œuvres ? « Pour répondre à l'urgence du temps qui passe si vite alors qu'il y a tant d'idées à mener à bien ! ».

Mais pourquoi rester fidèle à des créations si paisibles, loin des œuvres tourmentées de la plupart des artistes ?

« C'est sans doute à l'image de ce que je recherche : une volonté de quiétude, de rester dans un monde onirique et bucolique pour continuer à me faire plaisir ».

Il le répète : la création, c'est sa façon à lui de lancer son propre hymne à la vie.

• *En dehors des Expositions régulières, ses œuvres sont présentes à son atelier : 26 rue Torte, à Montaut. Prendre rendez-vous au : 05 59 71 98 03. Le site Internet présente également un large panorama :*

www.Delacoux.com - Il encadre également des stages pour ceux qui souhaitent s'initier ou se perfectionner à la sculpture du bois.



Un monde imaginaire naît à Montaut sous les ciseaux de Christian Delacoux



Depuis 14 ans, aux Journées du Livre Jeunesse

Cette année encore, *Frissons à Bordères* a fait le plein de ses jeunes lecteurs



Cette année encore, les jeunes et tous les fidèles étaient au rendez-vous

48 rencontres scolaires entre des élèves et des auteurs de Littérature Jeunesse! Mais aussi des contes, un concours d'écrivains en herbe (avec publication des œuvres s'il vous plaît), des contes, des spectacles...

Et une mobilisation tous azimuts: libraires, bibliothécaires, bouquinistes, documentalistes, enseignants, bénévoles, parents d'élèves, associations, jeunes lecteurs, comédiens ou musiciens...

Et jusqu'aux assistantes maternelles qui amènent les «petites oreilles» des bambins de neuf mois pour écouter des contes.

L'idée qui les anime tous: inciter les jeunes à lire et à s'évader via de belles histoires.

Tel est «Frissons à Bordères», le salon du Livre Jeunesse qui, depuis 14 ans, est devenu un événement incontournable, à la fois culturel et ludique, en Pays de Nay.

À l'origine créée par Michel Minvielle avec quelques amis autour du thème du Polar et du fantastique, la manifestation *Frissons à Bordères* a abandonné ce plaisir si particulier du suspense pour celui, plus large, de la découverte de la littérature pour la jeunesse à travers des écrivains et des illustrateurs.

Aux sceptiques, qui à l'ère du numérique et de l'Internet, doutent de la pérennité du Livre, la réponse de Marie Pichon, présidente de l'association, est sans ambages. « Oui, le plaisir de la littérature est toujours là.

C'est une espèce de révélation pour les jeunes qui découvrent autre chose que les livres scolaires ». Et puis, numérique ou papier, « c'est le même plaisir de l'évasion à partir d'un support différent ».

VIVANT

« Oui, la littérature c'est vivant et concret quand les élèves, du primaire au lycée, rencontrent les auteurs qui racontent ces histoires qui leur parlent: relations filles-garçons, relations avec les parents » etc....

Signe de réussite de *Frissons à Bordères*: entre 20 et 30 auteurs se rendent chaque année à

Bordères dont une dizaine viennent d'autres régions que la nôtre, pour donner une dimension nationale à l'événement.

Toujours agréablement surpris et intéressés de rencontrer des lecteurs dans les écoles de la plaine de Nay. Autre chose qu'une simple séance de dédicace.



Marie Pichon présidente: «faire partager le plaisir de la littérature»

Car ces lecteurs-là sont des lecteurs attentifs qui ont lu les ouvrages et ont été mis en appétit de lecture grâce aux préparations pédagogiques organisées en amont dans les classes, avec l'aide de leurs professeurs.

Le salon remplit sa mission: rappeler que le livre est un art vivant. « La littérature n'est pas un monde de papier, c'est une rencontre humaine qui se nourrit de tous nos éclectismes », rappelle Marie Pichon.

D'ailleurs, les auteurs qui viennent

ici sont plutôt surpris par la vente de leurs livres dans un milieu rural.

UN VÉRITABLE ENGAGEMENT

Depuis 14 ans, rien ne serait évidemment possible sans cette mobilisation de tous les bénévoles et des sponsors toujours fidèles.

C'est toute l'année que la dizaine de permanents bénévoles préparent les journées d'octobre. Ils sont rejoints, au moment de la manifestation, par d'autres bénévoles comme les parents d'élèves, pour s'occuper des autres aspects de ces deux jours.

Un travail continu pour sélectionner les auteurs à partir de leurs livres, planifier leurs hébergements et leurs déplacements d'une école à l'autre, organiser autour d'eux des repas conviviaux. Et... bâtir, évidemment, le financement de ces deux journées. « Les sponsors nous sont fidèles. Commerçants et entreprises nous soutiennent, chacun selon ses possibilités. La Communauté de communes du Pays de Nay par sa subvention et la mairie de Bordères qui s'implique matériellement, nous sont d'une aide précieuse.

Les entrées complètent le budget ». Des jeunes captivés, un public nombreux et des sponsors fidèles: tout le monde veut frissonner à Bordères!

LE LIVRE ?

UN MAGNIFIQUE PRÉTEXTE !

Car c'est bien autour du livre que s'organisent ses journées. Outre la rencontre avec les auteurs, se succèdent des spectacles (pour les « petites oreilles de 9 mois, les « grandes oreilles » à partir de 18 mois, les « grands » de 4 ans et 5 ans). Avec pour les adultes un apéro - concert des « Dames de la poste ».

Ce n'est pas tout puisque, à cette occasion, des jeunes s'initient aussi au travail d'écriture soit pour rédiger le journal du salon, soit en participant au concours de Nouvelles. De quoi susciter des vocations pour des talents naissants.

LES FIDÈLES

Parmi les soutiens les plus fidèles, il faut citer :

- *Le CRILJ* (Centre de recherche et d'information sur la littérature jeunesse), qui aide au financement d'un auteur et participe au choix de celui-ci, en pionniers de la littérature jeunesse qu'ils sont.

- *Les Noires de Pau*, qui regroupent des passionnés d'écriture, viennent présenter leur recueil illustré par des jeunes de la plaine ainsi que des auteurs qui écrivent sur le thème de l'année.

- *L'Épi d'argent* est également présent avec l'aide bienveillante des « anciens » de la plaine de Nay qui distribuent les tickets près des jeux de la ludothèque de Nay et accueillent les enfants pour partager jeux ou lectures.

- *Les élèves de l'Atelier théâtre* du Lycée Paul Rey de Nay trouvent, eux aussi, chaque année une place dans cette effervescence culturelle : ils s'immiscent dans le salon et jouent au détour d'une allée, ou dehors, auprès des familles et des enfants qui attendent l'heure du spectacle.

- *Les enseignants de nombreuses écoles de la Plaine* participent également au concours de dossiers de recherches qu'ils complètent par des travaux plastiques que les bénévoles mettent à l'honneur dans le salon.

- *Le soutien sans faille* de la mairie de Bordères qui participe, depuis l'origine, au succès de ce rendez-vous convivial.

- *La Communauté de communes du Pays de Nay* qui attribue une subvention et qui mobilise cette année le partenariat avec les bibliothèques du réseau de lecture publique intercommunal.